

assertion que c'est le port d'entrée le plus important qui existe tout le long des lignes du Pacifique à l'Atlantique. Ainsi j'exprime, j'en suis certain, l'opinion unanime de tous les citoyens intéressés à l'amélioration des services publics dans mon district en émettant ce vœu et en exprimant cet espoir.

Sera aussi considérée, au cours de cette session, la question de l'exportation de l'énergie électrique. Je sais qu'ici je m'aventure sur un terrain glissant... et que la glace sur laquelle je marche est aussi fine que celle des gorges du Niagara est épaisse. C'est pourquoi j'attendrai, pour me prononcer définitivement, que la question soit étudiée sous tous ses angles.

Au point de vue de nos relations internationales, je ne saurais trop féliciter le Gouvernement de mon pays de la prudence et de la sagesse dont il a fait preuve au cours de ces derniers mois, et je citerai ici deux attitudes qu'il me fait plaisir de souligner tout particulièrement: refus de boycotter les marchandises importées du Japon, malgré les fortes pressions qu'on exerça sur le Gouvernement de toutes parts, et défendant à tout citoyen canadien d'aller participer, sous l'étendard de l'une ou de l'autre des factions belligères, à la guerre civile d'Espagne—ici encore malgré toute la publicité qui inonda et qui inonde encore le pays dans le sens contraire.

Il me semble que je me dois aussi de défendre le premier ministre contre les attaques aussi violentes qu'injustifiées dont il a été l'objet à l'occasion de la modification possible des arrangements commerciaux qui existent entre les Etats-Unis et le Canada d'un côté et les Etats-Unis et l'Angleterre d'un autre. Et je suis convaincu que les intérêts canadiens seront servis aussi bien par notre Gouvernement en 1938 qu'ils le furent en 1935. Je me berce aussi de l'espoir qu'on n'oubliera pas dans ces négociations l'importance de l'industrie automobile au point de vue du capital investi, et au point de vue de la main-d'œuvre employée—et ici encore je me fais l'écho des sentiments, des désirs et de l'espoir des grands industriels de mon district.

Voilà, honorables sénateurs, une analyse aussi condensée que possible de ce qu'exprime et suggère le discours du trône. Et là se limiteront mes remarques cet après-midi. Evidemment je sais que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône est à peu près la seule occasion qui nous est donnée, chaque année, de parler librement et sans entrave procédurière, et d'intercaler dans le débat toute question qui nous intéresse particulièrement. Je ne veux pas cependant

abuser de ce privilège et retenir plus longtemps l'attention de la Chambre. Et c'est pour cela que j'ai fait un loyal effort pour m'en tenir strictement aux idées et aux faits énumérés dans le discours du trône. Me permettra-t-on cependant, en terminant, de souligner l'absolue nécessité d'une paix intérieure autant que d'une paix extérieure. Mais sur quoi, demanderai-je, reposent surtout l'ordre et la paix sociale dans un pays? N'est-ce pas sur la bonne entente qui doit régner entre les divers éléments qui composent la population de ce pays, surtout dans un pays jeune et vaste comme le Canada, où les croyances sont multiples, les races imbuës de sentiments opposés et les intérêts parfois incompatibles. Oh! je sais que ce mot "bonne entente" fera sourire ironiquement les blasés, les incrédules, les cyniques, et j'admets que le terme, comme bien d'autres, d'ailleurs, en ces temps de vertigineuse évolution un peu sur tous les terrains, réclamerait peut-être une nouvelle définition. Mais, Canadiens, mes frères,—car je m'adresse ici aux dix millions de concitoyens représentés par les membres de cette Chambre—Canadiens, mes frères, faisons donc, tous tant que nous sommes, un effort loyal et généreux, effort d'autant plus essentiel en ces temps tourmentés, pour assurer la survivance, la consolidation et le développement des institutions sacrées qui furent jusqu'à ce jour les instruments de notre grandeur et de notre prospérité. Ne craignons pas les compromis honorables, acceptons même le principe des concessions mutuellement raisonnables imposées par les circonstances dans lesquelles la Providence a voulu que nous vivions, en autant que tels compromis et telles concessions seront de nature à amener l'union dans la paix, l'harmonie et la sécurité. Quelque parole que nous prononcions, quelque geste que nous posions, que le tout soit toujours inspiré par la pensée chrétienne qui doit nourrir nos âmes et l'idéal patriotique qui doit faire battre nos cœurs!

De nouveau je crains que la simple mention de ces mots "compromis" et "concessions" ne scandalisent certaines âmes, mais qui n'admettra que la tolérance réciproque est l'élément essentiel sans lequel ne peut exister toute société, grande ou petite, que le domaine dans lequel évolue cette société soit borné par les murs de ma maison, les confins de mon village ou les frontières de mon pays.

Il me fait plaisir, honorables sénateurs, d'appuyer mon honorable ami, qui proposa si éloquemment l'adresse en réponse au discours du trône.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, je regrette d'apprendre à cette honorable Chambre que je viens de